

CHALETs COOPÉRATIFS C.E.L. DE LA VALLOUISE (Hautes-Alpes)

Au congrès d'Aix, afin de permettre aux camarades fervents de la montagne et du ski, de pratiquer leur sport dans l'atmosphère fraternelle de la CEL, la commission Tourisme avait envisagé la construction de deux chalets :

Premier chalet. (hiver et été). — Sis à Clos-l'Arthaud, par Puy-St-Vincent, au milieu de prés-bois. Convierait aux amateurs de ski (Noël et Pâques), de montagne à vaches, de fraises, de champignons, de solitude relative. Peut servir de base de départ pour courses :

a) Dans le massif du Pelvoux (en attendant la construction du deuxième chalet). Ailefroide à 15 km, autobus à 20 minutes.

b) Dans les vallées du Fournel et de Fressinières.

c) Dans les deux vallées du Haut-Drac, par le col de Fressinières et le Pas de la Cavale.

Deuxième chalet (été seulement). Sis à Ailefroide, Pré-Freinet. Base de départ pour courses en haute montagne.

Dans les deux cas, notre coopérative de bâtisseurs sera propriétaire ; dans les deux cas, il nous faut construire des fondations au toit ; dans les deux cas, nous nous heurtons à de multiples difficultés dont la plus sérieuse, vous le devinez, est d'ordre financier.

Notre avoir en numéraire étant à ce jour à peu près inexistant (6.546 francs exactement recueillis à Aix), il est hors de doute que nous ne pouvons réaliser simultanément les deux projets. Je propose donc à tous les camarades de mettre en veilleuse pour le moment celui d'Ailefroide et de commencer, dès juillet, la réalisation du projet de Clos-l'Arthaud. Parce que polyvalent, il intéressera plus de camarades.

Mais encore nous faut-il trouver les capitaux nécessaires au démarrage. Pour 1955, nous nous contentons de construire le rez-de-chaussée du chalet. Nous utilisons pour cela les pierres d'un chalet en ruines. Si nos moyens nous le permettent, nous couvrirons le rez-de-chaussée d'une dalle en béton, plancher du premier étage. Nous aurons à acheter chaux, ciment, sable, gravier, ferraille, et les faire transporter à pied d'œuvre, ce qui ne sera pas le moins coûteux. Nous aurons également à verser le salaire du ou des maçons indispensables pour conduire les travaux, à pourvoir à leur nourriture.

Pour financer cette première tranche de travaux, un minimum de cent mille francs (100.000) me paraît nécessaire. Afin de ne pas être gêné aux alentours, je propose la solution suivante. Nous empruntons 100.000 francs remboursables dans un délai minimum de trois ans (intérêt : 6 à 8 %).

Chaque adhérent s'engage à souscrire une première action de 5.000 francs libérable en un ou plusieurs versements.

Cet apport d'argent frais servirait d'appoint à l'emprunt et pourrait nous permettre d'embrayer la deuxième tranche des travaux.

Reste la question main-d'œuvre. Incontestablement, il nous faut un homme de l'art. Je me suis déjà assuré la collaboration éventuelle d'un de mes anciens élèves, élève au Centre d'Apprentissage de Chalon où « sévit » notre ami Jacquet. Mais cela ne suffira pas car le nombre de manœuvres « peu qualifiés » sera, je l'espère, suffisant pour servir un maçon supplémentaire. Que Jacquet et nos camarades du Technique tâchent de nous trouver cela. Naturellement, leur travail serait payé.

Pour faire les travaux de terrassement, servir les maçons, « mettre la main au mortier », il nous faudrait une vingtaine de travailleurs bénévoles du sexe fort.

ORGANISATION DES TRAVAUX. —

Deux équipes A et B, une au travail, l'autre au repos.

Lundi, mardi, mercredi : Travail éq. A. — Repos : éq. B.

Judi, vendredi, samedi : Travail : éq. B. — Repos : éq. A.

Cuisine coopérative assurée par deux équipes féminines, chaque participant payant sa quote-part.

HEBERGEMENT. — Tentes personnelles ou chalet en mauvais état, mais étanche, sis à 5 minutes.

Pour le gros outillage (brouettes, pelles, pioches), nous aviserons sur place.

Début des travaux. — Au plus tard le 1^{er} août.

Un mot pour terminer. Je pense qu'un chalet de 10 m x 6, avec salle de séjour de 8 x 6 et cave de 2 x 6 au rez-de-chaussée et deux salles dortoirs de 5 x 6, devrait suffire. A nous de donner à ce projet un corps et une âme dignes de notre grande CEL.

H. BRUNA-ROSSO.

Fiche à envoyer à : BRUNA-ROSSO Henri, La Grande - Verrière (S.-et-L.).

Nom Prénom

Adresse

— Je suis intéressé par le projet CHALET N° 1 - CHALET N° 2 ; par les deux projets, mais avec priorité pour le premier ; pour le deuxième (1).

— Bien que partisan de la réalisation du projet N° 1 (ou N° 2), je désire, je ne désire pas, participer à la réalisation décidée par la majorité (1).

— Je m'engage à souscrire UNE action de CINQ MILLE francs libérable en : un, deux, quatre, cinq, dix versements mensuels à partir du 1^{er} juillet 1955 (1).

— Je m'engage à participer aux travaux de construction du chalet du au

— Je critique :

— Je propose :

Fait à le 1955.

Signature :

(1) Barrer les mentions inutiles.

DOCUMENTS DU FLORILÈGE

Nos Congrès sont comme une vaste entreprise communautaire qu'aucune autre organisation ne pourrait se permettre. Malgré le soin qu'organisateurs et responsables de Cannes peuvent apporter à la préparation de tous les documents exposés, il n'en reste pas moins que nous sommes toujours débordés au dernier moment par l'apport des camarades qui reprennent eux-mêmes leurs documents dans la hâte de la clôture du Congrès.

Nous devons dire que tout se passe d'ordinaire avec un minimum d'avatars. Il y en a cependant quelques-uns chaque année, plus ou moins graves.

Ce sont, cette année, les journaux scolaires du Florilège qui se sont égarés. La Commission qui devait les exa-

miner pour en faire compte rendu, n'a pas pu les trouver et nous n'en avons pas eu trace dans nos retours.

Les Congressistes les ont-ils pris en spécimens, croyant qu'il s'agissait d'exemplaires ordinaires ? Quelque camarade les aurait-il vus ?

Nous serions heureux que l'attention des camarades puisse nous permettre de les retrouver.

Nous nous excusons auprès des camarades qui viennent participer à l'exposition. Nous ajouterons cependant pour nous consoler partiellement, que rares étaient les groupes qui avaient fait leur travail de premier groupement.

La participation au concours était re'ativement faible.

Excusez-nous.

C.E.L.